

Mensonges et divagations

Les opposant-e-s à la caisse publique répandent des contre-vérités, des aberrations et utilisent des comparaisons qui n'ont rien à voir avec la situation en Suisse. En voici quelques exemples :

« Avec la caisse publique, les soins seront rationnés et les files d'attente dans les hôpitaux seront interminables ».

La loi définit le catalogue des prestations prises en charge par l'assurance de base et accessibles à l'ensemble des assuré-e-s, ce qui ne changera guère. C'est plutôt aujourd'hui que l'on constate une dynamique de rationnement, par exemple avec les tentatives réitérées de limiter le libre choix du médecin. Quant à la planification hospitalière, elle est et restera du ressort des cantons : elle ne dépend pas du système d'assurance-maladie.

« On va reproduire, en Suisse, le « trou » de la sécu française ».

Outre le fait que la « sécu » française n'est pas du tout financée de la même manière que l'assurance-maladie en Suisse, les primes seront adaptées chaque année aux coûts effectifs de la santé, de façon à couvrir ceux-ci : il n'y aura donc pas de « trou ».

« La caisse publique, c'est un grand saut dans l'inconnu ! ».

En Suisse, il y a environ 100 ans, une dizaine d'entreprises privées se sont réunies en une institution publique efficace et moderne : les CFF. Et au niveau des assurances sociales, l'assurance-chômage, la SUVA et les institutions cantonales d'assurance-incendie publique, entre autres, ont fait la preuve de leur efficacité depuis longtemps.

« Le privé est plus efficace que le public ».

Le système de santé des États-Unis est le plus privatisé au monde et engendre les coûts les plus élevés au monde ! À l'inverse, les coûts administratifs de la SUVA ne représentent que la moitié de ceux des assureurs privés dans le domaine de l'assurance-accident.

« L'initiative pour une caisse publique entraînera la fin des rabais pour enfants, des franchises à option ou des modèles particuliers ».

À aucun moment, la suppression des différents types de primes n'a été évoquée, ni par les initiant-e-s, ni lors des débats parlementaires. L'initiative, qui a été déposée en français, n'empêche clairement pas de continuer à offrir différents modèles d'assurance et la loi d'application traduira cet état de fait.

« La caisse unique, c'est une initiative de la gauche, dont le but final est de rendre les primes proportionnelles au revenu ».

L'initiative pour une caisse *publique* est portée par de nombreux milieux politiques, associatifs et de professionnel-le-s de la santé qui, tous, constatent les dysfonctionnements du système actuel. Contrairement à l'initiative pour une caisse unique, celle pour une caisse publique conserve le principe actuel des primes indépendantes du revenu.